

## Transmission du patrimoine culturel familial : un champ de recherche partagé entre l'oral et l'écrit

Mario Mimeault

Chaque génération laisse à celle qui lui succède un patrimoine. Ce peuvent être des terrains, des maisons, souvent des dettes ou des poursuites. Il est un autre legs transmis par nos devanciers qui ne se mesure pas concrètement. En effet, chacun reçoit de ses parents des normes de conduite tributaires d'un environnement social donné. Chez certains, on peut observer des traits caractéristiques particuliers à une souche génétique. Chez d'autres, les enfants héritent, au plan comportemental, des déviations autant que des qualités morales de leurs aïeux. Les systèmes de valeurs traversent aussi le temps, tout comme la conception des affaires courantes, les principes moraux, les appartenances politiques, etc.

- 
1. Un article de Ronald Labelle sur la transmission du patrimoine culturel familial publié dans cette revue a amené l'auteur à se pencher *a posteriori* sur la démarche accomplie dans la rédaction d'une monographie familiale. Le sujet en était les Lamontagne de Sainte-Anne-des-Monts. La parution de l'article est arrivée trop tard pour reconsidérer le travail accompli, mais suffisamment près de sa touche finale pour que la matière, encore fraîche en mémoire, permette d'y réfléchir avec profit. Le retour en arrière s'est toutefois élargi à l'ensemble de ses travaux menés sur la Gaspésie. Aussi, l'auteur veut, par le présent compte-rendu, relever les réflexions suggérées par le texte de Ronald Labelle, « La transmission du patrimoine culturel familial: nouvelles orientations méthodologiques », in *Oral History Forum d'histoire orale*, Canadian Oral History Association / Association canadienne d'histoire orale, vol. 16-17, 1996-1997, p. 95-103.

Nous tenons à exprimer nos remerciements à Donald Deschênes, directeur général du Centre franco-ontarien de folklore de Sudbury, lequel a su orienter notre réflexion par ses commentaires judicieux.

## Le creuset de l'identité familiale

Le bagage reçu des ancêtres constitue ce qu'on appelle le patrimoine culturel familial. Ce type d'héritage se construit, s'enrichit ou se modifie tant il est vrai que deux nouveaux mariés issus de lignées distinctes créeront un nouveau corpus patrimonial que leurs enfants partageront et transmettront à leur tour<sup>2</sup>. Partant de cet acquis, le regroupement de traits communs à un ensemble de personnes contribue à la création d'une identité à laquelle réfère le milieu social pour déterminer ou caractériser des groupes familiaux. En d'autres mots, le patrimoine culturel peut devenir le creuset d'une identité familiale. On en trouve l'expression dans les surnoms attribués à différentes lignées familiales: les Marin dit Dumas, les Pelletiers « Casnapètes », les Sirois, dit Duplessis.

En certaines circonstances, l'identification de ces caractéristiques permet aux individus d'accorder leurs relations, surtout dans les petites sociétés « tricotées serré ». Ce jeu des relations humaines s'exerce de la manière la plus notable dans l'appartenance à une idéologie politique. C'était certainement la facette la plus sensible du legs patrimonial chez les Canadiens français d'il y a trente ans et plus et l'adhésion aveugle à un parti ou l'autre conduisait souvent les gens à des choix ou à des comportements tranchés. Chez telle famille on était bleu de père en fils, chez telle autre on était rouge. Dans les cas extrêmes, des interdits stricts ont empêché les enfants d'une famille de fréquenter ceux des autres clans. Une consœur, Yolaine Sirois, se souvient que ses voisins ne parlaient pas à sa famille pendant plus d'un mois quand ils avaient perdu leurs élections<sup>3</sup>. En d'autres temps, comme lors de mariages, des pressions plus ou moins contraignantes peuvent avoir été exercées pour intégrer une des parties que l'on savait d'appartenance distincte par son legs ancestral. Une informatrice racontait comment son père avait été averti, le jour de ses noces, de voir à ce que sa jeune épouse vote du bon bord aux prochaines élections et le beau-père était

---

2. Il serait ainsi intéressant de se pencher sur le patrimoine culturel de familles qui, comme le dit le langage populaire, « sont toujours dans les honneurs ». C'est le cas des familles Tessier, Taché, Lepage et Gauvreau, de Rimouski, chez qui plusieurs générations se sont succédées à la tête de la municipalité du comté de 1867 à nos jours. On pourrait vérifier, peut être, dans quelle mesure chacun des conjoints aura transmis la pondération caractérielle propre à sa lignée, comme le goût des honneurs et le sens des responsabilités civiles. Collaboration, *Mosaïque rimouskoise. Une histoire de Rimouski*, Rimouski, 1979, Annexes 4, 5 et 6, pp. 754 ss.

3. Entrevue avec Yolaine Sirois, 54 ans, Gaspé, le 13 janvier 1997.

venu s'assurer discrètement, au jour « J », de l'adhésion de sa bru aux choix politiques de la famille<sup>4</sup>.

Il est aussi possible de se tourner vers le patrimoine culturel pour éclairer le pourquoi de certaines actions, les appartenances ou les prises de position de personnes ou de lignées complètes d'individus. Mener un travail avec des représentants de familles bien vivants pourrait aisément se faire en s'appuyant sur la tradition orale. L'exercice relèverait alors de l'anthropologie, mais s'il portait sur des lignées anciennes, par exemple des XVII, XVIII et XIX<sup>es</sup> siècles, cela deviendrait l'affaire des historiens. Rares sont toutefois les lignées canadiennes-françaises qui ont laissé une documentation suffisante pour réaliser une étude de leur patrimoine culturel. Le phénomène est encore plus rare si on cherche quelque fonds de ce type en milieu maritime.

### Les fondements du portrait culturel familial

La difficulté à se documenter adéquatement s'est notamment rencontrée quand il s'est agi de recréer la destinée d'un homme d'affaires pourtant bien connu dans le monde des pêches gaspésiennes, John Le Boutillier. L'information faisant dramatiquement défaut pour clarifier certains aspects de la vie de sa famille, par exemple l'implication des fils dans l'entreprise, il a fallu recourir à toute une gamme de sources privées, publiques, commerciales, religieuses ou légales, chercher dans une multitude de dépôts éparpillés dans les centres d'archives à Gaspé, Percé, Québec et Ottawa et fouiller dans différents rapports de ministères fédéraux et provinciaux ou dans des archives des compagnies concurrentes. Personne chez les Le Boutillier pour raconter les interrelations développées par leur aïeul, échaudés qu'avaient été les membres de la famille par une multitude d'articles accusateurs et mal documentés. Nicolas Landry a bien compris les limites de l'étude et le problème rencontré par l'auteur au plan des sources en signalant dans une recension<sup>5</sup> « la richesse de la bibliographie ... qui encouragera d'autres chercheurs à poursuivre ce projet ».

---

4. Entrevue avec Jacinthe Boucher, 47 ans, Rivière-au-Renard, le 18 février 1998.

5. Nicolas Landry, « Book Reviews », *Northern Mariner/Le Marin du Nord*, vol. 5, no 1 (January 1995), p. 74 s. Mario Mimeault, *John Le Boutillier (1797 - 1872) - La belle époque de la Gaspésie*, L'Anse-au-Griffon, Corporation du Manoir Le Boutillier, 1994. 115 p., cartes, ill.

La variété des sources a finalement conduit à un résultat inattendu au départ. La biographie de Le Boutillier situait le chef de file dans un décor à la fois familial, régional et national. Il avait été un *self made man* qui avait grandement contribué au développement régional. Tout en jouant un rôle politique en apparence effacé, mais quand même étalé sur plus de trente ans de carrière, il avait monté une multinationale qui avait mis la Gaspésie en relation avec l'Europe, les États-Unis, l'Amérique centrale et l'Amérique du sud. À travers les péripéties familiales, il avait été possible de relever ou de mesurer les valeurs transmises à ses fils et fille et leur priorisation: le sens de la famille, le goût du travail, la recherche de l'efficacité, la couleur politique, l'appartenance au multiculturalisme canadien, les préoccupations sociales, les tendances comportementales, la santé, etc.

La situation s'est présentée autrement avec un autre des grands industriels gaspésiens du XIX<sup>e</sup> siècle, Théodore-Jean Lamontagne. Producteur morutier et entrepreneur forestier de Sainte-Anne-des-Monts, ce dernier avait aussi investi considérablement dans le commerce au détail et dans les exportations. Son entreprise avait dominé le champ économique de la côte nord-gaspésienne et étendu ses ramifications jusque sur la rive nord du Saint-Laurent, particulièrement dans la région des Escoumins et de Sault-au-Mouton. Qui plus est, ses contacts réguliers avec les grandes maisons d'import-export lui ouvrirent le marché extérieur, notamment celui de la France, mais aussi ceux de l'Angleterre et des États-Unis, ce qui a contribué à en faire un des plus importants industriels canadiens-français de son temps.

Les archives de la famille avaient été, cette fois-ci, en très grande partie préservées. Toutefois, la profusion des documents et la quantité des informations contenues dans ce fonds étaient telles que se posait un problème de traitement. Comment mettre en valeur un tel corpus documentaire tout en échappant au particularisme de cette famille ? Par ailleurs, il n'était pas non plus possible de montrer l'homme avec son ascendance sur la famille et sur son milieu sans dégager le bagage culturel familial qui l'avait préparé à sa carrière et amené en Gaspésie. Il n'était pas question d'en dresser une recension. Nous voulions uniquement relever certains grands traits de son milieu parental afin de mieux comprendre le cheminement du chef de famille et de retracer le germe des principes adoptés dans l'éducation de ses enfants. En même temps, le récit devait transcender l'histoire locale et régionale, un carcan que Lamontagne avait fait éclater par le développement même de son entreprise, surtout si on voulait donner un juste reflet de sa carrière. En fait, il fallait regarder beaucoup plus loin que l'homme et voir

comment sa destinée personnelle s'inscrivait dans le mouvement de l'histoire régionale et nationale et de quelle manière elle en constituait un prolongement concret et quotidien.

### **La crainte d'aborder la culture traditionnelle familiale**

Ronald Labelle signale dans son article sur le patrimoine culturel familial la réticence des historiens à aborder ce thème. Or, il s'est agi, sans vouloir prétendre à quoi que ce soit, de la première préoccupation qui s'est imposée en écrivant l'histoire des Lamontagne<sup>6</sup>. Le vécu de cette lignée gaspésienne exigeait par lui-même une explication qui ne pouvait être trouvée autrement que par les antécédents familiaux. Aussi, fut-il nécessaire de retracer les origines de la famille, implantée dans le milieu agro-forestier de Saint-Gervais et Protais (comté de Montmagny), pour découvrir que Théodore-Jean et ses frères furent élevés dans le bois, entourés de moulins à scie et éduqués par un père commerçant général apparemment prospère. Tout ceci étant dégagé, on comprenait pourquoi les fils Lamontagne finirent tous dans le commerce entre Rimouski et Sainte-Anne-des-Monts et que Théodore-Jean ait débuté dans une entreprise forestière implantée à Cap-Chat en 1851.

Force fut, aussi, de considérer, pour expliquer l'implication de Théodore-Jean Lamontagne dans les pêches, les alliances familiales contractées à la faveur de son mariage avec une jeune Gaspésienne dont les parents étaient intimement liés au commerce du poisson, au cabotage et à la construction navale. Et encore là, comment expliquer que ce jeune homme soit descendu en Gaspésie sans rappeler le mouvement démographique qui a graduellement donné naissance aux nombreuses paroisses bas-laurentiennes et de la côte nord-gaspésienne ? Et comment expliquer l'intérêt et les talents développés par Théodore-Jean Lamontagne dans le commerce, lui qui était un Canadien français éduqué et scolarisé dans la plus pure tradition catholique-romaine, si on ignorait, d'un côté, l'éducation reçue au Collège industriel de Rimouski et, de l'autre, la formation acquise dans le cadre de la compagnie William Price, une firme anglo-protestante intimement liée

---

6. Mario Mimeault, *Théodore-Jean Lamontagne 1833-1909. Marchand et industriel canadien-français du XIX<sup>e</sup> siècle*, Gaspé, Société d'histoire et d'archéologie de Sainte-Anne-des-Monts, 1997, 223 p., cartes, ill. À paraître à l'été 1999.

au développement forestier de la vallée laurentienne<sup>7</sup>? Voilà comment traditionalisme, ardeur au travail et esprit d'entreprise, que l'on devinait chez lui, trouvaient leur explication.

### Les sources orales

Et les sources orales dans tout ça ? Ronald Labelle écrivait : « La crainte de tomber dans l'anecdotique fait aussi hésiter bien des historiens devant la possibilité d'utiliser les sources orales, pourtant si riches en informations sur la société et la culture<sup>8</sup> ». Qu'avions nous envisagé à cet égard ? Au départ, l'oral était, à tort ou à raison, dangereux à nos yeux pour l'histoire d'une famille comme les Lamontagne, comme elle s'est révélée l'être au siècle dernier pour les familles Le Boutillier et Robin. Le oui-dire, tel qu'employé par l'historien Jean Baptiste Ferland et repris sans considération ni mise en contexte par ses émules, a conduit ses lecteurs à croire que les compagnies jersiaises avaient tenté de réduire les pêcheurs à «l'esclavage» (sic)<sup>9</sup>. Visiteur d'un jour, Ferland n'a fait que répéter des ragots sur la gestion de la Charles Robin and Company et ses propriétaires sans rencontrer les principaux intéressés et il a prêté à Robin lui-même des propos qu'il n'a pu vérifier puisque, lors de son passage en Gaspésie en 1836, ce dernier était en Europe depuis des années. Ses écrits ont pourtant attaché à ces familles, pionnières du commerce gaspésien, un côté mesquin que les sources écrites contredisent, comme il appert lorsque confrontées à d'autres documents<sup>10</sup>.

---

7. Nous avons été particulièrement frappé par la présence chez Théodore-Jean Lamontagne des deux tendances culturelles en complète opposition dans la société canadienne, celle des Anglo-protestants, pour qui, en affaires, « the sky is the limit », et celle des Francophones, qui, comme le résume si bien Rameau de Saint-Père, « s'adonnent au culte du sentiment, de la pensée et du beau ». Rameau de Saint-Père, *Les Français aux colonies*, T. 2, Paris, A. Jouby, 1859, pp. 263-264.

8. Labelle, *loc. cit.*, p. 95.

9. Jean-Baptiste Ferland, *La Gaspésie*, Québec, Imprimerie A. Côté, 1877, 300 p., 17.5 cm. Lire en particulier les commentaires sur les Robin aux pages 116 ss. et pp. 184-187.

10. Il ne s'agit pas ici d'une réquisition déguisée en faveur des compagnies jersiaises. Elles ont bel et bien exploité les pêcheurs, acadiens autant que gaspésiens, mais elles ont agi dans les normes acceptées à l'époque et comme n'importe quelles autres compagnies l'ont fait ailleurs et dans d'autres domaines au Québec et dans les Maritimes. Les attaques de Ferland nous paraissent cependant avoir été tendancieuses et parfois malhonnêtes. Il s'agit là d'un aspect brièvement traité par l'auteur dans « Le capital industriel des pêches dans la baie

À l'opposé, l'histoire de la famille Coffin, impliquée dans les activités de première et de deuxième transformation des produits agricoles et forestiers de la baie de Gaspé à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du siècle actuel, repose sur des récits émanant de personnes qui ont été les témoins directs des faits rapportés. Ces mêmes témoins, ayant été rencontrés lors d'enquêtes orales postérieures, admettant ne pouvoir raconter ce qu'on voulait leur entendre dire, il est apparu que leur récit avait d'autant plus de crédibilité qu'ils acceptaient de parler uniquement de ce dont ils avaient eu connaissance et non de ce qu'on leur avait dit<sup>11</sup>. On ne rencontre pas toujours des informateurs aussi fiables, mais les intentions ne sont pas toujours les mêmes. Ferland voulait se servir de l'histoire, les Coffin désiraient la servir, ce qu'il faut bien départager avant d'y référer.

### L'importance de l'anecdote

Le même passage de Labelle cité plus haut à propos des sources orales souligne aussi la crainte, chez les historiens, de tomber dans l'anecdote lorsque vient le temps d'étudier un destin familial. Le chercheur a probablement raison, le propre de la démarche historique étant de s'appuyer sur le document écrit. Sa réflexion suggère que malgré cela le bref récit de petits faits en apparence sans importance n'est pas à rejeter. Ces derniers apportent à la reconstitution historique ou au récit une dimension que le document écrit ne peut souvent pas lui donner. Un informateur, que nous interrogeons aux fins de rédiger un article sur la chasse de la baleine, nous racontait un jour l'histoire d'un jeune garçon, en l'occurrence son père, qui avait gardé sa chemise maculée du sang de la baleine qu'il avait contribué à tuer pour, à son retour à Gaspé, la montrer à ses parents<sup>12</sup>. Ce témoin du passé parvenait, par ce détail, à faire partager, à tout le moins à faire sentir l'état d'âme de celui qui s'était livré à un tel exploit. Les fins analystes et

---

de Gaspé de 1760 à 1866 », *Acadiensis*, vol. XXV, 1 (Autumn 1995), pp. 46-48.

À cet égard, l'anthropologue André Lepage est à rédiger une réflexion sur toute la mythologie édiflée autour des compagnies de pêche jersiaises au XIX<sup>e</sup> siècle. Et si le lecteur recherche une bonne vision du système économique et social mis en place par les compagnies jersiaises, il peut lire Rosemary E. Omer, « All the Fish of the Post - Resource Property Rights and Development in a Nineteenth-Century Inshore Fishery », *Acadiensis*, Printemps 1981, pp. 107-123.

11. Leigh Boyle Coffin, *The Dancing Waters*, Auteur, s.l., 1983, 180 p., cartes, ill.
12. Entrevue avec Alex Coffin, 90 ans, Gaspé, le 24 novembre 1994. Fonds de l'auteur.

théoriciens de l'histoire ne seront pas tous d'accord avec le procédé (le recours concurrentiel au document écrit et au témoignage oral), mais ce ne seront pas leurs réserves que les lecteurs retiendront. Ils conserveront davantage en mémoire le sentiment exprimé à travers l'anecdote.

### **La généalogie dans la transmission du bagage culturel**

Le recours aux disciplines ou aux pratiques parallèles à l'histoire, comme la généalogie, peut à l'occasion devenir indispensable dans la reconstitution du passé. Ainsi, a-t-il fallu se tourner vers cette dernière pour reconstruire la vie des pêcheurs sous le régime français. Les activités halieutiques de cette époque constituent un volet de la mémoire collective canadienne à peine fouillé, non seulement parce que trop éloigné des intérêts des centres de recherche universitaires, par essence urbanisés, mais aussi parce que la documentation écrite fait défaut. Il ne reste aucun livre de comptes, ni registres de lettres ou fonds d'entreprises impliquées dans les pêches aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup>s siècles, d'où la difficulté de reconstituer la dynamique de ce champ d'activité. Avec la reconstruction des lignées de pêcheurs, il fut possible de situer les lieux de pêche, de reconstituer le personnel des établissements de transformation du poisson, d'identifier les pratiques individuelles (pêcheurs, marins, navigateurs, entrepreneurs, maîtres de grave) et leurs relations professionnelles, familiales et sociales. En répétant le procédé pour chacune des entreprises de pêche implantées en Gaspésie, s'est dégagé peu à peu un tableau de la région au XVIII<sup>e</sup> siècle. Cela tend à démontrer que la généalogie a au moins sa place dans l'histoire du patrimoine culturel familial en ce qu'elle permet d'identifier des individus et de cerner des groupes porteurs de caractéristiques communes.

### **Les actes notariés**

Si retrouver, dans un tel contexte, la piste des petites gens pose problème à bien des chercheurs, la difficulté fut aisément contournée pour le chantier de recherche portant sur les pêches. Partant du principe que tout individu laisse une trace de son passage quelque part, il s'est agi de trouver le filon documentaire. L'oral était bien sûr exclu pour des raisons évidentes. Restait uniquement le document écrit. Ce travail avait été entrepris au début des années '70 alors que les chercheurs avaient peu utilisé les archives notariées, un corpus que Jacques Mathieu avait exploité avec succès dans le cadre



d'une étude sur un marchand de Québec<sup>13</sup>. C'est alors qu'est venue l'idée de dépouiller les mêmes greffes pour y découvrir finalement des centaines de documents relatifs à la vie maritime québécoise. Les individus impliqués dans les pêches y ont laissé les traces de leur mariage, de leurs dettes, de leurs obligations, de leurs engagements, des procurations, des obligations, des inventaires après décès, etc.

Cette avenue permettait de découvrir qu'il ne pouvait y avoir meilleure source pour retracer le cheminement des individus, suivre l'évolution d'une carrière ou bien analyser la transmission du patrimoine culturel familial<sup>14</sup>. Les actes notariés transposent, en effet, de manière codifiée toute une kirielle de messages oraux. Les dernières volontés d'un père, les modalités d'échange entre deux associés et les ententes verbales survenues entre antagonistes en constituent quelques exemples qui les font se rapprocher du témoignage oral.

Toutefois, ne se servir que de ce type de documents présentait le risque de s'enfermer dans un sujet limité. Le recours aux informations contenues dans les archives publiques du genre *Jugements et délibérations du Conseil souverain*, *Ordonnances des Intendants* et la correspondance échangée entre les autorités coloniales et métropolitaines permettait d'élargir les horizons de l'étude en mettant le vécu des pêcheurs en perspective et en l'intégrant dans un mouvement historique plus ample. Par exemple, de manière plus concrète, on parvenait de la sorte à percer non seulement la raison des vexations imposées à la famille Morin de Miramichy, mais aussi à comprendre le cheminement de toute une famille inscrite dans le

---

13. Jacques Mathieu, « Un négociant de Québec à l'époque de la Conquête - Jacques Perrault l'aîné », *Rapport des Archives nationales du Québec 1970*, Tome 48, pp. 29-81. Toutefois, la piste n'était pas nouvelle. Pierre Savard faisait remarquer en 1967 que Joseph Edmond Roy était celui qui a « a révélé l'apport précieux des archives paroissiales, notariales et judiciaires à la connaissance de l'existence quotidienne d'autrefois », contribuant ainsi à mieux faire « comprendre la mentalité traditionnelle canadienne »: Pierre Savard, « L'Histoire », in Pierre de Grandpré, *Histoire de la littérature française du Québec*, Montréal, Beauchemin, 1967, p. 309 s.

14. Louise Dechêne a aussi utilisé abondamment les sources notariées pour son étude sur les marchands de Montréal. Bien qu'elle s'attache au legs matériel des familles, elle souligne l'utilité des minutes notariales pour « éclairer certains comportements des petites gens. Ceux qui ont trait à la vie familiale nous semblent, écrit-elle, les plus aptes à toucher la masse des colons, à traduire les valeurs dominantes ». Louise Dechêne, *Habitants et marchands de Montréal au XVII<sup>e</sup> siècle*, Montréal et Paris, Plon, 1974, p. 415.

développement de la Baie des Chaleurs à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et au début XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>15</sup>.

On obtient le même résultat en superposant la grille de la Grande Histoire à celle de la famille de Thomas Lefebvre, de Trois-Rivières, dont le fils se marie à Plaisance, le petit-fils à Louisbourg et dont les arrière-petits-enfants naissent à Pabos, en Gaspésie. Au départ, le père, Lefebvre, est traducteur abénaquis dans les Maritimes, puis le fils, surnommé Bellefeuille, participe à l'attaque de d'Iberville contre Terre-Neuve et s'installe à Plaisance où il pêche. Déplacé vers Louisbourg par le Traité d'Utrecht en 1713, le fils se remet à la pêche, mais l'espace lui manque et il doit jeter ses filets aussi loin que dans la Baie des Chaleurs où les petits-fils acquièrent, à la fin des années 1720, une seigneurie laissée à l'abandon. Ainsi les roturiers Lefebvre deviennent-ils les bourgeois Lefebvre « dit » Bellefeuille et ensuite les Lefebvre « de » Bellefeuille, seigneurs de Pabos, démontrant par leur chaîne successorale de quelle manière avait évolué leur patrimoine culturel familial. Mais, en même temps, débordant l'anecdote, il a aussi été possible, en suivant ce groupe-témoin dans le temps et en l'intégrant à la trame nationale, d'éclairer en partie l'origine de la population gaspésienne, les particularités de la société seigneuriale en milieu maritime et l'incidence de la Conquête sur l'évolution économique de la région.

Le questionnement tel qu'énoncé par Bertille Beaulieu dans son étude sur les Beaulieu du Madawaska, et tel que cité par Labelle, permet d'élargir les horizons d'une étude familiale si, là aussi, on va encore plus loin<sup>16</sup>. Cette problématique a surgi quand il s'est agi de reconstituer le passé des Lamontagne. Grâce à la documentation accumulée, on comprenait la mécanique interne du noyau familial, ce que Louise Dechêne appelle les forces centripètes<sup>17</sup>. On pouvait aussi deviner la mécanique externe, celle constituée des facteurs indépendants du groupe qui influaient sur son comportement. Pour rendre compte de l'effet de ces forces centrifuges sur la famille Lamontagne, il fallait se demander quels avaient été les événements régionaux ayant pu influencer sur le quotidien du groupe ? Dans quels mouvements politiques, économiques, sociaux et religieux s'inscrivait la famille à l'échelle nationale ? Quels débouchés Théodore-Jean Lamontagne

---

15. L'auteur, « Regard historique sur les pêches IV: La pêche dans la Baie des Chaleurs, une affaire de famille », *Gaspésie*, vol. XXVIII, n° 1 (Mars 1990), pp. 25-30.

16. Labelle, *loc. cit.*, p. 97.

17. Dechêne, *op. cit.*, p. 433.

a-t-il su donner à son commerce ? Comment a-t-il adapté ses opérations à la concurrence et au manque de liquidité ? Quels avaient pu être les effets des grandes secousses nationales sur le développement de l'entreprise familiale ? Comment les crises du marché mondial ont-elles pu influencer les prises de décision de l'homme d'affaires ?

La documentation ne faisait pas défaut. Cinq mille pièces écrites, documents notariés, lettres, photos, cartes de souhaits et carnets de notes constituaient le fonds familial. Une place a aussi été laissée à la tradition orale. Son apport est cependant venu compliquer les choses. Ainsi, par exemple, l'identification de l'une des filles Lamontagne et de son époux prêta à controverse parce qu'un témoignage oral recueilli dans les années 1950 ne concordait pas avec les annotations marginales inscrites au siècle dernier dans un album de photos par un membre de la famille.

La tradition orale a, par contre, permis de confirmer et d'enrichir l'histoire de la famille par certains aspects anecdotiques. Le folkloriste ontarien, le père Germain Lemieux, s.j., ayant interrogé dans le cadre d'une enquête folklorique un pionnier qui avait connu un des fils Lamontagne à Sudbury, a apporté des précisions sur l'histoire de la diaspora familiale, mais en même temps sur la persistance, malgré la distance, de son legs culturel, puisque ce fils avait tenté sa chance dans le commerce comme son père et son grand-père<sup>18</sup>.

### **La parole fixée sur papier**

L'étude des Lamontagne a par ailleurs permis de réaliser comment le message oral contenu dans les lettres pouvait enrichir une histoire de famille. Les échanges épistolaires des huit frères et soeurs Lamontagne, étendus sur plus d'une vingtaine d'années, ont permis de suivre leurs succès et leurs déboires à travers toute l'Amérique. Elles représentent la transcription à chaud des confidences personnelles, des impressions de voyage et des épanchements fraternels ou filiaux. Elles se veulent aussi l'écho des derniers racontars, le commentaire des nouveaux développements politiques (la famille Lamontagne s'est pendant trois générations identifiée au Parti conservateur) et le récit d'événements à incidence nationale. La correspondance des enfants Lamontagne est ainsi apparue comme la parole

---

18. Germain Lemieux, *Les vieux m'ont conté*, vol. 32, Montréal, Bellarmin; Paris, Maisonneuve et Larose, 1991, p. 244.

fixée à tout jamais sur papier, à la manière du photographe qui capte au profit de la postérité l'image d'un instant sur la pellicule. L'échange de lettres présente l'avantage d'une plus grande fiabilité si on la compare à la mémoire.

La description faite dans une lettre au moment où un événement se passe est beaucoup plus fidèle que ce que la mémoire peut en conserver après dix, vingt, quarante ou soixante ans. De plus, les lettres, comme Françoise Roey-Roux en passe la remarque, « sont proches de la conversation familière où les interlocuteurs s'entretiennent de sujets qui leur tiennent le plus à coeur »<sup>19</sup>. Plus encore, pourrions-nous ajouter en empruntant à un auteur français, avec les échanges réguliers de lettres, « un monde épistolaire en vient à se constituer, véritable microcosme offrant l'image entière d'une société avec toute l'organisation de ses rapports intimes, liant les individus les uns aux autres dans le réseau de relations sociales, psychologiques ou morales précises<sup>20</sup>. » On comprendra donc aisément qu'en s'appuyant sur une correspondance, on peut enrichir une histoire de famille et lui donner du relief.

Pour une, Emma, la fille aînée de Théodore-Jean Lamontagne, qui affiche une destinée des plus singulières, illustre bien cette affirmation. Mariée à l'un des barons du bois canadiens, Édouard Vachon, ses confidences rendent compte des développements de l'entreprise paternelle à laquelle son époux s'était intégré. Emma témoigne de plus, à la faveur de ses pérégrinations à travers le pays, de la migration gaspésienne en Ontario, de l'avancée du Canadien national dans l'Ouest, pour lequel Vachon fut contremaître, et de la reconstruction de Vancouver où le couple s'est installé après l'incendie de 1896. Plus encore, grâce à elle, la famille Lamontagne a pu suivre les péripéties de la ruée vers l'or, une aventure dans laquelle elle perdra son mari. On trouve aussi dans ses lettres le détail du tremblement de terre de San Francisco en 1906, où elle s'était malencontreusement rendue en visite.

Destin exceptionnel ? Peut-être pas. En suivant les autres membres de la famille à travers le fonds épistolaire, le lecteur peut effectuer une lecture

---

19. Françoise Roey-Roux, *Littérature intime au Québec*, Montréal, Boréal, 1983, p. 19, 193. p. 12. Comme le fait remarquer cette auteure, la marge est faible entre le genre épistolaire et l'oral, auquel il « s'apparente de très près, ne serait-ce que par les expressions communes » : p. 223, note 3.

20. Bernard Bray, *L'art de la lettre amoureuse (1500-1700)*, La Haye, Mouton, 1967, p. 12.

au deuxième degré et se voir raconter de la sorte les grands phénomènes qui ont marqué la fin du XIX<sup>e</sup> siècle: la crise économique de 1873, la naissance des banques, les aléas du commerce international, les changements de gouvernement au Canada, les grands débats politiques, la migration des Canadiens français en direction des États-Unis, le travail dans les *facteries* de la Nouvelle-Angleterre, la naissance du rêve américain incarné par les frères, soeurs et cousins de la famille. Il aperçoit en filigrane de l'épopée familiale l'ombre de plusieurs grands personnages de la société canadienne du XIX<sup>e</sup> siècle autour desquels les Lamontagne ont gravité, ne serait-ce qu'Émile Nelligan, Blanche Lamontagne, Ti-Jean Lévesque, Pierre Fortin ou William Price.

## Conclusion

L'histoire de la famille Lamontagne a donc pu, en multipliant les sources d'information, s'inscrire intimement à quatre niveaux de l'histoire: ceux de la famille, de la région, de la nation et du continent nord-américain. Les préoccupations centrées sur la transmission du patrimoine culturel familial sont venues s'inscrire dans le canevas de travail quand il s'est agi d'apporter une explication aux choix de carrière du personnage central, de cerner les préceptes à la base de l'éducation donnée à ses enfants et d'apporter un éclairage au sentiment d'appartenance au groupe qui animait sa descendance. Il eut certainement été possible de mettre plus d'insistance sur le legs culturel de la famille, par exemple sur les effets de son héritage judéo-chrétien qui s'intéresse davantage à l'agriculture et au côté intellectuel des choses qu'à l'industrie et au commerce, sur le goût de l'aventure qu'on trouve chez la plupart des enfants Lamontagne rendus à l'âge adulte, sur les comportements individuels déviants qu'affichent certains, sur l'importance accordée à l'instruction, française comme anglaise, etc. Mais c'eût été, dans le contexte de la commande, accorder trop d'attention au particularisme de la famille que l'on voulait voir intégrée à l'histoire régionale et nationale.

La place de l'oral dans ce travail était bien définie au départ. On ne pouvait que difficilement faire confiance à l'oralité transmise par une lignée de témoins. Aucun de ceux identifiés n'avaient connu la famille de près. Question de confiance, question de ressources fiables. Par contre, l'expression orale consignée par écrit dans les lettres a trouvé sa large place par le biais de la correspondance familiale et de l'autorité que leur conféraient les recoupements effectués d'un document épistolaire à l'autre.

Finalement, nous pourrions reprendre textuellement la conclusion de Ronald Labelle quant à la transmission du patrimoine culturel familial à ceci près que nous ne pensons pas que « plus on remonte loin dans le passé, moins on trouve d'informations sur des individus précis, à part les cas exceptionnels<sup>21</sup>. » Il est probable que l'état du patrimoine collectif acadien rende cette quête difficile, mais on ne rencontre pas les mêmes obstacles au plan de la survivance des archives au Québec. L'abondance des fonds publics anciens a permis la cueillette des données culturelles, économiques et sociales se rapportant aux travailleurs de la mer, même les plus obscurs. Il a même été possible de retracer le mouvement des familles à travers l'espace et le temps jusque dans leurs racines le plus lointaines. Au plan le plus actuel de l'histoire, la valeur de la documentation écrite cède toutefois sa place à la tradition orale qui rend davantage compte des subtilités et des nuances du legs familial. En fait, dans le contexte d'une étude du patrimoine culturel familial, il apparaît que l'oral et l'écrit ne vont pas l'un sans l'autre.

---

21. Labelle, *loc. cit.*, p. 102.